



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID : 095-219500543-20201204-57_2020-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°57

DATE DE LA CONVOCATION 26/11/2020	L'an deux mille vingt Le quatre décembre deux mille vingt à dix huit heures et quarante cinq minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 26/11/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 9 Absent(s) : 2 Votants : 10	Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER– Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – Isabelle ROBERT. Absent représenté : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA (pouvoir donné à Mme Isabelle ROBERT) Absent : Monsieur Sylvain GUICHARD Secrétaire de séance : Monsieur Alain PIGEONNIER Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°57 OBJET : Modification statuts Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendarmerie de Marines	Monsieur le Maire informe l’Assemblée que, par délibération en date du 09 juillet 2020, le Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendarmerie de Marines a procédé à l’adoption de ses statuts, La notification aux communes est en date du 13 octobre 2020. Vu l’arrêté Préfectoral en date du 22 décembre 2008 portant création du Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendarmerie de Marines à compter du 1 ^{er} janvier 2009, Vu la délibération du Conseil Syndical en date du 09 juillet 2020 adoptant les statuts du Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendarmerie de Marines, Après exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

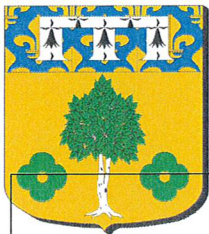
Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

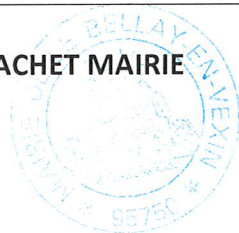
Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID : 095-219500543-20201204-57_2020-DE

- approuve à l'unanimité les statuts du Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendarmerie de Marines à l'unanimité
- autorise à l'unanimité Monsieur le Président Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendarmerie de Marines à solliciter l'arrêté de Monsieur le Préfet pour la modification des statuts sous réserve de l'obtention de la majorité définie à l'article L.5211-5 du CGCT,
- autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 07/12/2020

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

